

Cent ans  
à partager!

## DUR TEMPS POUR SE LOGER À VAL-DAVID

En coulisse de la pandémie, nous vivons un problème qui ne fait qu'empirer au fil des mois : une très grave crise du logement. Vous avez peut-être, comme moi, des proches qui se voient forcer de quitter notre milieu de vie, car ils ne trouvent pas d'endroit où habiter : non seulement il y a très peu de logements ou de maisons disponibles, mais leur prix est démesurément élevé.

Cette tendance de la hausse du coût des maisons et des loyers ainsi que du manque de logement était de plus en plus observable ces dernières années à Val-David et autour. Mais la folie immobilière des derniers mois, conséquence inattendue de la pandémie, a précipité le phénomène et causé une pénurie sans précédent. Comme plusieurs le confirment<sup>(1)</sup>, de nombreuses municipalités au Québec subissent également l'ampleur de cette crise impossible à endiguer à court terme.

À Val-David, il peut en résulter de graves répercussions sur notre tissu social et le spectre de la gentrification s'en trouve amplifié : notre village s'est bâti et déployé dans toute sa beauté grâce à la richesse et la diversité de notre communauté, des plus riches aux moins nantis. D'où la priorité du projet d'école pour nourrir l'âme de notre village. Mais encore faut-il que les familles puissent se loger. De même que les aînés, les artistes et artisans qui sont nombreux à s'impliquer dans notre milieu, la main d'œuvre qui travaille dans nos commerces, etc.

### Des solutions?

Que faire, donc? Vous êtes plusieurs à vous tourner vers le conseil municipal et la Municipalité pour demander des solutions. Mais celles-ci sont peu nombreuses, complexes, coûteuses et longues à mettre en place. Ainsi, c'est impossible de contrôler le prix de vente des maisons. Quant aux coûts des loyers, l'augmentation est réglementée par le Tribunal administratif du logement, mais des pratiques comme la «rénoviction» sont courantes et difficiles à proscrire. De même que les

reprises de logement par les propriétaires dans le but de faire de la location à court terme.

Or, voici un pouvoir que possède la Municipalité : l'encadrement de l'hébergement touristique. Notre réglementation à cet égard est déjà sévère, il y a peu de secteurs où la location à court terme est permise et il faut obtenir un permis. Je précise cependant que le contrôle de la location illégale exige beaucoup de ressources et de temps (il faut parfois monter un dossier de preuves et le fait d'afficher sur des plateformes de location n'en est pas une) et plusieurs mois peuvent s'écouler avant que les interventions donnent des résultats. Ce qui ne veut pas dire qu'il ne faille pas intervenir ou envisager un meilleur contrôle. Sauf que l'adoption récente (mars 2021) par Québec du projet de loi 67, qui rend l'hébergement court terme plus accessible dans les résidences principales, semble aller à l'encontre de cette orientation : il faut prendre le temps d'analyser les impacts de cette loi et ajuster notre réglementation en conséquence. Et cette intervention ne règlera qu'une infime partie du problème.

Une autre solution qui a fait ses preuves est la construction de logements sociaux. Outre les deux résidences pour aînés déjà aménagées ici, deux projets formidablement portés par des groupes de citoyens sont en cours de réalisation : la Coopérative de la Grande Ourse et la Maison Phoenix et il importe de les soutenir. Il faut toutefois plusieurs années avant que ces projets se concrétisent et le manque de terrain à Val-David complique la situation : le conseil a mis en réserve un terrain à l'entrée du village pour permettre la construction de ce type de résidences, mais certaines difficultés empêchent l'acquisition de gré à gré.

Quant à la construction de petites maisons abordables et de multiplex (dans les zones où c'est actuellement permis), encore faut-il que les promoteurs présentent des projets : la demande étant davantage pour les unifamiliales de grande taille,

le marché immobilier s'ajuste et les promoteurs n'en construisent pas. Également concernant les projets immobiliers, les coûts de développement (ex. ouverture de rues conformes) et de construction étant élevés, il est difficile de construire des maisons à petits prix tout en étant rentable et en respectant notre réglementation qui encadre rigoureusement les grands projets immobiliers afin d'assurer leur intégration harmonieuse et environnementale.

D'autres pistes pour aider à résoudre la crise du logement se trouvent dans la révision du plan d'urbanisme pour permettre, par exemple, les résidences multiplex dans plus de secteurs ou les unités d'habitation accessoires (annexes résidentielles). Une telle révision exige plusieurs mois de planification et de travail. Dans le contexte administratif et financier des dernières années à la Municipalité, il fut impossible de mettre cette révision en priorité. La crise actuelle démontre cependant le besoin de prioriser cette démarche : espérons que ce sera possible en 2022. Et encore faudra-t-il que la population appuie les modifications réglementaires proposées.

C'est donc un ensemble de facteurs qui explique l'ampleur de la crise actuelle du logement à Val-David et ailleurs au Québec et il n'existe pas de solutions municipales simples et rapides pour aider à la régler à court terme. D'où l'importance de soutenir maintenant les projets d'habitation sociale et autres actions ayant un impact à long terme.

*Kathy Poulin*

Mairesse de la Municipalité du Village de Val-David

<sup>(1)</sup> Krol, Ariane (2021, 4 avril). «La crise du logement se répand», *La Presse*, section Actualités. Récupéré de <https://www.lapresse.ca/actualites/2021-04-04/la-crise-du-logement-se-repand.php>

## MÉNAGE PRINTANIER EN COURS

La douce température a permis à notre Service des travaux publics d'entreprendre ses opérations de nettoyage. Le balai mécanique de la Municipalité a débuté sa ronde avec l'artère principale du village et les rues bordées de pistes cyclables et poursuivra son chemin vers les divers secteurs.



Chaque année, un itinéraire différent est déterminé afin de ne pas privilégier une partie du village à une autre. Voici la séquence établie pour 2021 qui s'échelonne jusqu'à la mi-juin, si dame nature demeure clémente :

- |                    |                        |               |
|--------------------|------------------------|---------------|
| 1. Cœur du village | 3. Domaine Saint-Louis | 5. Mont Vert  |
| 2. Doncaster       | 4. Lac Doré            | 6. Lac Paquin |

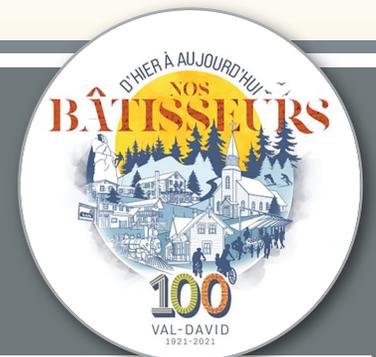
### Bonnes pratiques :

- Ne pas faire d'amas de pierres dans la rue
- Ne pas mettre la pierre ou le sable dans les bacs à déchets

Nous vous remercions pour votre patience pendant que notre équipe s'emploie à vous offrir un village propre et sécuritaire!

## HOMMAGE AUX BÂTISSEURS

### La Municipalité lance un appel pour la bonification d'une liste de ses bâtisseurs



C'est avec le désir de rendre hommage aux femmes et hommes de cœur qui, par leur travail et leur détermination, ont façonné le Val-David d'aujourd'hui que la Municipalité interpelle la population afin de bonifier une liste de bâtisseurs qui se trouve en ligne sur [valdavid.com/centenaire/nos-batisseurs](http://valdavid.com/centenaire/nos-batisseurs).

Élaborée en collaboration avec la Société d'histoire et du patrimoine de Val-David et l'aide de plusieurs citoyens, cette liste met en lumière ceux et celles qui ont contribué à faire rayonner notre territoire et ont bâti un milieu où il fait bon vivre.

Aujourd'hui, Val-David est un lieu phare de nature et de culture, fier d'être le berceau du plein air et d'en promouvoir la pratique, en plus d'être un village touristique convoité pour sa gastronomie et ses initiatives entrepreneuriales et agroalimentaires exceptionnelles.

Merci de faire parvenir vos commentaires, correctifs et ajouts à l'adresse [communications@valdavid.com](mailto:communications@valdavid.com).

## SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL Mardi 13 AVRIL à 19 h 30

Diffusée en direct sur la page Facebook de la Municipalité et disponible pour une écoute en différé sur [valdavid.com](http://valdavid.com).

**ÉCHÉANCE  
2<sup>E</sup> VERSEMENT DES  
TAXES MUNICIPALES  
Jeudi 15 avril**

**ÉCHÉANCE REMISAGE  
DES ABRIS  
TEMPORAIRES  
1<sup>ER</sup> mai**

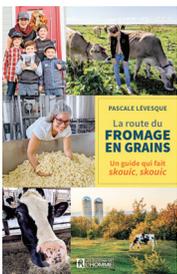
# ESPACE BIBLIO

1355, rue de l'Académie  
819 324-5678 (4233) | comptoir@valdavid.com | mabiblioamoi.ca/val-david

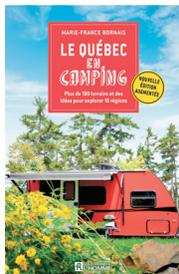
## LA BIBLIOTHÈQUE EST OUVERTE SUR RENDEZ-VOUS

Maximum de 4 personnes à l'intérieur du bâtiment  
Port du masque de procédure et respect des consignes sanitaires obligatoires  
Poste Internet disponible sur rendez-vous pour une durée de 55 minutes

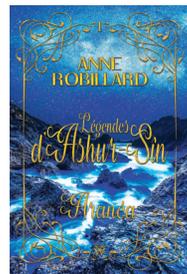
## NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES



**LA ROUTE DU FROMAGE EN GRAINS**  
Un guide qui fait skouic, skouic  
Pascale Lévesque



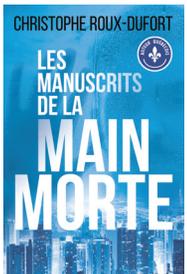
**LE QUÉBEC EN CAMPING**  
Marie-France Bornais



**LÉGENDES D'ASHUR ARANÉE**  
Anne Robillard



**LES BELLES COMBINES**  
Astuces géniales pour familles d'aujourd'hui!  
Dominique Bernèche



**LES MANUSCRITS DE LA MAIN MORTE**  
Christophe Rous-Dufort



**MA VIE DE LIMONADE ÉPICÉE**  
Élisabeth Baril-Lessard



**VIEILLIR AVEC PANACHE**  
Jocelyne Robert



**OUPS!**  
Pascale Bonenfant et Julie Massy

## ACTIVITÉ VIRTUELLE GRATUITE

### HEURE DU CONTE MENSUELLE

Avec monsieur Guillaume et Gros Ragoût  
Le lien pour cette activité virtuelle gratuite sera disponible pour une période de 2 semaines sur le site du Réseau BIBLIO des Laurentides : mabiblioamoi.ca



## HORAIRE

Dimanche, lundi, jeudi et samedi : fermé | Mercredi : 10 h à 12 h et 13 h 30 à 18 h 30  
Mardi : 13 h 30 à 17 h 45 | Vendredi : 10 h à 12 h et 13 h 30 à 18 h 30



## HORAIRE

### DE L'ÉCOCENTRE TEMPORAIRE

**DU 23 MARS À L'ÉTÉ 2021**

### ÉCOCENTRE TEMPORAIRE

SAINTE-AGATHE-DES-MONTS  
1155, route 329,  
Sainte-Agathe-des-Monts

**HEURES D'OUVERTURE**  
Lundi : FERMÉ  
Mardi : 9 h à 16 h 30  
Mercredi : 9 h à 16 h 30  
Vendredi : 9 h à 16 h 30  
Samedi : 9 h à 14 h  
Dimanche : FERMÉ

## MA TOILETTE N'EST PAS UNE POUBELLE!

Ce qu'il ne faut jamais jeter dans la toilette :  
(même si le fabricant mentionne que le produit est biodégradable)

cheveux, condoms, couches et protège-couches, cure-oreilles, détergents, gants, lingettes humides, matières grasses et huiles, masques, médicaments, peintures et solvants, produits chimiques et toxiques, protections féminines, restants de nourriture, sacs de plastique, soie dentaire, etc.

## INSCRIPTIONS EN COURS

En ligne ou en personne sur rendez-vous : 2490, rue de l'Église  
819 324-5678 (4228) | secretariat@valdavid.com

### PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS DE LOISIRS DISPONIBLE SUR VALDAVID.COM

#### ACTIVITÉS EXTÉRIEURES

Résidents : jusqu'au 23 avril  
Non-résidents : 19 avril au 23 avril

#### TENNIS

Val-David et Val-Morin : jusqu'au 7 mai  
Non-résidents : 26 avril au 7 mai

#### SOCCER

Résidents : jusqu'au 7 mai  
Non-résidents : 26 avril au 7 mai

#### CAMP DE JOUR (5 À 12 ANS)

Résidents : jusqu'au 7 mai | Non-résidents : 26 avril au 7 mai  
Détails sur : campdejourvaldavid.sitew.com

#### MESURES SPÉCIALES

- Aucune sortie en autobus n'est prévue.
- Aucun service de garde.
- Sortie à la plage au lac Raymond en vélo pour les 7 à 12 ans.
- Enfants 5 à 6 ans seront à l'École Sainte-Marie.
- Enfants 7 à 8 ans seront au Pavillon Normand-Dufresne (parc Ceyreste).
- Enfants 9 à 12 ans seront au Parc régional Val-David-Val-Morin.



## APPELS DE DOSSIERS ÉVÉNEMENTS CULTURELS 2021

Les personnes intéressées à déposer leur candidature pour l'un des événements culturels suivants sont priées de remplir le formulaire disponible sur valdavid.com/publications/culture et de le retourner par courriel à culture@valdavid.com, ou en personne (sur rendez-vous) au 2490, rue de l'Église (porte sur le côté de l'église) avant les dates suivantes :



23 avril



16 avril



23 avril

La période de transition afin de permettre aux commerçants de se conformer à cette nouvelle obligation sans sanction se terminera le 22 avril 2021, soit le Jour de la Terre.



## Bannissement des SACS de PLASTIQUE

Ensemble, poursuivons nos efforts pour notre planète!

## Système D'ALERTE aux citoyens



Soyez informés rapidement et simplement des situations d'urgence qui vous concernent, au choix par téléphone, messagerie texte ou par courriel.  
Inscription sur valdavid.com sous l'onglet Système d'alerte aux citoyens.